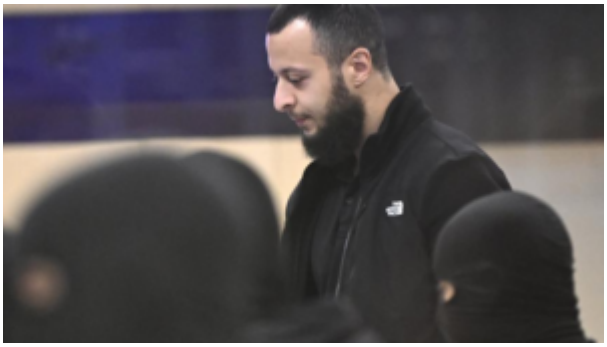
Renforcées après l’affaire de la clé USB, la justice assouplit les conditions de parloir de Salah Abdeslam

03/04/2026 à 19h47



Le tribunal administratif de Lille a ordonné un assouplissement des conditions de visite au parloir de Salah Abdeslam, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour sa participation aux attentats du 13 novembre 2015, confirmant une information de La Voix du Nord. Son maintien à l’isolement, en place depuis près de dix ans, n’a toutefois pas été remis en cause.

Détenu dans la prison de haute sécurité de Vendin-le-Vieil, dans le Pas-de-Calais, le terroriste islamiste recevait depuis novembre 2025 ses visiteurs dans des parloirs munis d’un hygiaphone, un dispositif empêchant tout contact physique.

Cette mesure avait été prise après sa garde à vue dans une enquête portant sur la présence d’une clé USB en détention. D’après le parquet national antiterroriste, celle-ci contenait des documents ayant «trait à la propagande officielle d’organisations terroristes, Daesh ou al-Qaida». La clé lui avait été transmise lors d’un parloir par son ex-compagne, Maëva B., depuis mise en examen et incarcérée. Cette dernière est aussi soupçonnée d’avoir pris part à un projet d’attentat déjoué, sans lien avec Salah Abdeslam.

Dans son ordonnance en référé rendue mercredi, le tribunal note qu'aucune poursuite judiciaire n'a, à ce stade, été engagée contre Salah Abdeslam dans ce dossier lié à la clé USB.

Surtout, le juge administratif estime que l'administration pénitentiaire ne produit aucun élément permettant de mettre en cause les autres personnes autorisées à lui rendre visite, qu'il s'agisse de membres de sa famille ou de sa compagne actuelle. Le tribunal rappelle aussi que ces visites se déroulent, pour la plupart, depuis 2016 sans qu'aucun incident n'ait été signalé.

Aux yeux de la justice, le maintien du dispositif avec hygiaphone portait une atteinte suffisamment grave à ses liens avec ses proches pour justifier une intervention en urgence. Le juge souligne d'ailleurs que ces visites revêtent une importance particulière au regard de son isolement prolongé.

CNEWS

Lire ou relire :

Vendin-le-Vieil (62) : Salah Abdeslam pris avec une clé USB illicite, le djihadiste du 13-Novembre de nouveau dans le viseur de la DGSI

« Qu'Allah nous éloigne de l'enfer » : Maëva B., compagne de Salah Abdeslam placée en GAV ; elle est soupçonnée d'avoir livré au djihadiste une clé USB contenant de la propagande. Le couple a entamé une correspondance il y a huit ans.

L'ex-compagne de Salah Abdeslam, Maëva B., originaire du

Tarn-et-Garonne, soupçonnée d’un projet d’attentat terroriste sur le sol français, avec son nouveau mari religieux et une jeune femme domiciliée dans l’Isère